

Fiche de poste

Directeur en REP+ (décharge d'enseignement de 50% à 100%)

Personnel concerné

- Enseignant du premier degré inscrit sur la liste d'aptitude à la direction d'école
- Poste soumis à un entretien préalable, déterminant pour valider la candidature

Cadre

- Ecoles élémentaires ou primaires de REP+

Missions du poste

- Les missions habituelles d'un directeur d'école
- Les missions spécifiques liées à l'éducation prioritaire dans la collaboration avec les partenaires

Compétences attendues

- Connaissances approfondies dans le domaine de l'éducation prioritaire (fonctionnement, structures, dispositifs, partenariat)
- Connaissance approfondie des spécificités des publics scolarisés en éducation prioritaire
- Aptitude à animer une équipe pédagogique
- Aptitude à communiquer avec des professionnels hors éducation nationale, avec les familles
- Aptitude à construire des projets, à les mettre en œuvre
- Aptitude à travailler dans des situations complexes, à proposer des actions innovantes
- Aptitude à gérer son temps de travail entre classe et direction
- Aptitude à accompagner les évolutions institutionnelles
- Aptitude à relayer des contenus de formations de directeurs auprès des adjoints

Conditions d'exercice

- 50% à 100% du temps de travail consacré à la direction
- 50% à 100% du temps de travail consacré à l'enseignement en classe
- Conditions spécifiques liées au REP+